

Illustrations prévotoises

Autor(en): **Grosjean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **10 (1858)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de Blarer, de Bubenberg, de Bollwiler, de Ratolsdorf, Bodmann, Beger, de Bittiken, de Klingenberg, von End, de Flaxland, comtes de Fribourg en Brisgau, de Géroldeck, de Gruenenberg, comtes de Gruyères, comtes de Habsbourg, de Hagedorn, de Hallwyl, de Huss ou de Dorno, comtes de Homberg, comtes de Hochberg, comtes de Kibourg, de Landsperg, de la Brèche, de Landenberg, de Mossmünster, comtes de Montbéliard, comtes de Montfaucon, de Mülinen, sires de Neuchâtel en Bourgogne, comtes de Neuchâtel et Nidau, de Pfaffen, d'Ostein, de Ramschwag, de Ramstein, de Rappolstein, de Rothsamhausen, de Ræmerstal, de Roggenbach, de Rüseck, de Roth, de Roseneg, de Schaltenbrand, Schenck de Castel, de Schöenberg, Senn de Munsingen, de Steinbrunn, de Sürilin, de Stein ou de Lapide, de Trullery, ducs de Teck, comtes de Thun, Truchsess de Rhinfeld, de Uffheim, d'Usenberg, comtes de Wicka, de Vaumarcus, de Viezdum ou Bisthum, de Waldner, de Wieder de Pfessingen, ducs de Zæringen, Ze-Rhein, de Zielempen.

Armoiries de diverses autres familles nobles de l'Evêché de Bâle et de plusieurs familles bourgeoises.

Armoiries des villages.



ILLUSTRATIONS PRÉVOTOISES,

par M. le pasteur GROSJEAN. ()*

Jouissant de la douce satisfaction de voir notre Société réunie dans les murs d'un illustre monastère qui rentrait autrefois dans la circonscription de la Prévôté de Moutier-Grandval, je me permettrai de vous entretenir pendant quel-

(*) Nous publions ici ce travail qui n'avait pu prendre place dans l'Appendice des Actes de la Société, en 1857.

ques instants de choses concernant ce petit pays qui nous est cher.

Je vous présenterai un court aperçu des hommes qui ont répandu quelque lustre sur cette contrée, dont ils étaient originaires. C'est un hommage que je rends à leur mémoire. Cet aperçu sera très-incomplet sans doute, mais la bonne volonté que j'ai mise à cette œuvre et le défaut de documents, excuseront à vos yeux l'insuffisance de mon travail.

Je ne parlerai que des morts. Je laisserai les vivants, crainte de blesser la modestie ou d'exciter la susceptibilité.

Je ne revendique pas pour la Prévôté l'honneur d'avoir donné le jour à des hommes d'Etat fameux, qui par la ruse plutôt que par la franchise, se sont fait un nom dans l'histoire, mais je dois dire avec un certain orgueil que les magistrats, choisis par le peuple, chargés de veiller à la conservation de ses franchises et de ses libertés (les Bandeliers ou Bannerets) se sont montrés, généralement, à la hauteur de leur tâche. Les uns ont déployé de la fermeté et de l'énergie pour résister aux tendances envahissantes de la cour épiscopales, comme un Visard qui paya de l'exil sa franchise ; d'autres ont fait preuve de prudence pour mener à bon port la barque de ce petit Etat dans les temps orageux, tels que ceux de la guerre de *trente ans* et surtout ceux de la révolution française où l'on naviguait entre de nombreux écueils qui exigeaient beaucoup de prudence et un grand tact pour ne pas faire naufrage. Le dernier Bandelier de la Prévôté surtout dut posséder cette prudence et jouir d'une grande popularité pour maintenir la paix et la tranquillité dans ce petit coin de pays pendant que les contrées voisines étaient en proie à de violentes agitations politiques.

Quant à la gloire militaire, il serait flatteur pour nous de pouvoir revendiquer comme notre compatriote, le fameux Jean Bart, chef d'escadre sous Louis XIV. M. Morel, dans son *Histoire de l'Evêché de Bâle*, le dit originaire de Corban. Vous savez, Messieurs, que d'autres localités nous disputent cet honneur. Il ne m'appartient pas de trancher cette ques-

tion. Je la mets *ad referendum*. Mais il est une autre gloire qu'on ne nous disputera pas. C'est celle d'un militaire plein de bravoure, qui est né au sein d'une famille agricole de cette paroisse et qui a pris part aux campagnes de la république et du premier empire napoléonien. La plupart d'entre nous l'ont connu. Il se plaisait à dire, en parlant de ses titres de baron et pair de France : je n'y tiens pas, mais je m'honore de mon grade de général que j'ai conquis à la pointe de mon épée. Vous reconnaissez en lui le général Voirol, originaire de Tavannes.

Quant aux hommes lettrés proprement dits, je ne pourrai vous citer une longue nomenclature, ni mettre en relief des génies de premier ordre ; néanmoins je dirai qu'il y a eu, depuis plusieurs siècles, des Prévôtois qui se sont livrés à l'étude soit de la médecine, soit de la théologie.

Dans son discours d'ouverture, notre honorable président a relevé le mérite de plusieurs hommes distingués qui ont illustré Bellelay ; quelques-uns étaient prévôtois, par exemple l'abbé Voirol et autres. Je me dispenserai d'en dire davantage.

Dans la partie protestante quelques familles ont fourni plusieurs membres au corps ecclésiastique, comme les Frène de Reconvillier dont les deux derniers n'étaient pas des hommes ordinaires : Théophile Remi Frène, pasteur à Tavannes, décédé en 1804, érudit et philosophe, et son parent, pasteur à Sornetan, connu par ses démêlés avec quelques-uns de ses paroissiens et avec la cour épiscopale, à la suite desquels il se vit obligé de passer en Amérique. A côté de ses travaux ecclésiastiques, celui-ci pratiquait la médecine d'une manière distinguée. — Les Moschard de Moutier, les Faigaux de Sorvillier, les Saunier de Tavannes, Blanchard de Malleray, Camplair d'Eschert. Les Juillerat-Chasseur, qui se sont fait une réputation à l'étranger, étaient originaires de Châtelat.

A côté de leurs occupations pastorales quelques-uns cultivaient les champs et les lettres. Ils étaient agrégés aux Sociétés économiques de Berne, de Fribourg, de Bienne, dont ils se montraient membres actifs. Frène de Tavannes composa

un traité sur le meilleur parti à tirer de nos montagnes. Ce travail fut jugé digne de l'impression. — J.-H. Nicolas Moschard obtint, dit M. Thurmann, de la Société économique de Berne, le prix pour le meilleur mémoire sur l'éducation du peuple des campagnes. De plus il composa un traité sur l'agriculture et le commerce du pays, qui est, je crois, resté à l'état de manuscrit. Ce travail était à l'adresse du Prince-Evêque. Son fils Georges Moschard traduisit de l'allemand et fit imprimer un ouvrage sur la médecine vétérinaire. — Faigaux, pasteur à Bréda, a fait éditer quelques ouvrages religieux, entr'autres un recueil de très-bons sermons.

David Moschard, médecin & Bandelier, s'occupait de géologie à une époque où cette science commençait à se former. Il était en rapport avec Gagnebin et autres. Collecteur de fossiles, il en avait fait une ample provision. Une partie de ces débris d'une collection qui n'est plus, se trouve au musée de Porrentruy. Nous avons eu un homme qui possédait de vastes connaissances en histoire naturelle et particulièrement en botanique, quoiqu'il n'ait pas percé sur la scène, c'est Jean-Pierre Faigaux de Malleray, décédé il y a quelques années seulement.

Ami de l'instruction populaire, Jaquerez du Fuet légua sa fortune pour construire une maison d'école dans son village natal, chose rare à cette époque où l'on se contentait, pour la tenue des écoles, de prendre à bail pour les mois d'hiver une chambre quelconque, qui le plus souvent servait aussi à l'usage du ménage. Le surplus de sa fortune devait être capitalisé et l'intérêt employé au salaire du régent. L'auteur de ces lignes a profité dans son enfance de l'institution fondée par les libéralités de Jaquerez.

Je citerai aussi, comme ayant bien mérité du pays sous le rapport de l'instruction primaire, Juillerat à Fornet et Lardon à Saicourt. Tous deux, au commencement de notre siècle, ainsi à une époque, où nos écoles étaient bien peu de chose, où l'on n'y enseignait que la lecture, le catéchisme, la prière, le chant et quelque peu d'écriture, fondaient des

écoles où l'on enseignait, outre ces branches, l'orthographe, les premiers principes de la grammaire, le calcul et quelque peu de géographie et de dessin. C'est de ces écoles que sont sortis plusieurs de nos régents, qui les premiers ont donné une impulsion salutaire à l'instruction primaire et lui ont imprimé un élan qui a produit de bons fruits.

Nous revendiquons aussi comme nos concitoyens les frères Juillerat, dont l'un fixé à Bâle s'est acquis du renom en calligraphie ; l'autre est connu en Europe comme peintre paysagiste de premier rang.

Vous avez connu M. le Docteur Moschard, qui appartenait à notre époque et a été enlevé trop tôt à son pays et à la science. Rendons hommage à ses talents en médecine et à ses succès en chirurgie.

Dans notre siècle, où l'industrie semble vouloir tout absorber, où les jeunes gens, au lieu de se livrer aux études longues et pénibles qu'exigent les états scientifiques ou seulement aux études préparatoires à la vocation d'instituteur, préfèrent se jeter dans une carrière qui les met vite en position de jouir, la Prévôté, disons-le à sa gloire, fournit toujours son contingent en ecclésiastiques et en instituteurs, et malgré le peu de perspective qu'offre maintenant la carrière pédagogique, la presque totalité de nos écoles est cependant pourvue de régents du pays et outre cela, nous fournissons un bon nombre de ces hommes utiles et dévoués aux districts de Courtelary, Bienne et Neuveville.

Si je ne m'étais pas imposé la tâche de ne parler que des morts et de garder le silence sur les vivants, je pourrais vous offrir une intéressante nomenclature de nos concitoyens qui ont pris et qui prennent encore, soit dans le pays, soit à l'étranger, une place honorable dans l'administration, dans la magistrature, dans la théologie, dans la médecine, dans le barreau, dans l'instruction publique, dans l'industrie, mais je veux rester fidèle à mon programme. Celui de nos après-venants qui, dans un demi-siècle, entreprendra une tâche analogue à celle

que je remplis aujourd'hui, pourra glaner à volonté et présenter une gerbe bien fournie.

Malgré ma promesse de ne pas amener les vivants sur la scène, vous me permettrez cependant de faire, pour la clôture de ma communication, une exception en faveur d'un homme qui, né et élevé dans les murs qui nous abritent d'une manière si hospitalière, a su conquérir une position éminente dans la capitale du monde civilisé. Il n'oublie pas son pays natal auquel il fait honneur et c'est aussi avec un légitime orgueil que nous le comptons parmi nos compatriotes.

POÉSIES.

LE PASSÉ.

A nos frères de Porrentruy. ()*

I.

Vingt ans ont fui dès lors. Aux genoux de mon père,
Enfant grave et rêveur suivant sa voix austère,
J'interrogeais des yeux son front noble et riant,
Et je disais : mon père, achevez cette histoire !
Parlez, parlez encor de ces vieux jours de gloire,
De mon pays que j'aime tant.

Puis il reprit : mon fils, ma joie et ma couronne,
Tu fais bien de l'aimer, ce pays que Dieu donne
Libre et rempli d'attraits à ceux qu'il veut bénir ;
Mais son histoire, enfant, est bizarre et changeante,
Tous les flots l'ont roulée au sein de la tourmente.
Qui vient à peine de finir.

(*) Cette pièce a été composée le matin même de la séance du 5 octobre ; de là plusieurs négligences.